

BULLETIN MUNICIPAL SAINT-AIME-DES-LACS

RÉDACTEUR ET ÉDITEUR : MARC-ANDRÉ LUSSIER

Octobre 2016
Volume 2, numéro 6



Municipalité de Saint-Aimé-des-Lacs, 119, rue Principale, Saint-Aimé-des-Lacs, QC G0T 1S0
Téléphone : (418) 439-2229 - Télécopieur : (418) 439-1475 - Courriel : info@saintaimedeslacs.ca
Site Internet : www.saintaimedeslacs.ca

Mot de la mairesse

par Claire Gagnon



L'automne est la saison des milles couleurs et nous pouvons nous enorgueillir du si beau décor de notre coin de pays qui ne manque pas de ravir nos cœurs. Nos touristes et visiteurs ne manquent pas de nous le souligner.

Bonne nouvelle, nos deux parcs nationaux des

Hautes-Gorges et des Grands Jardins sont ouverts jusqu'au 23 octobre prochain.



J'ai cru bon de vous souligner et de vous présenter une photo de notre Base de Plein Air du Lac Nairne qui a connu encore cette année un

succès sans précédent. Merci à notre personnel qui a fait un travail remarquable, à nos campeurs pour leurs encouragements et à nos organisations thématiques tel que le Triathlon de Charlevoix. Les travaux de la phase 2 débiteront plus tôt que prévu, soit cet automne.

J'invite notre comité de bénévoles à continuer leur beau travail dans notre communauté et j'invite par le fait même d'autres bénévoles à se joindre à nous puisque nous avons besoin de vous toutes et tous afin d'assurer et de continuer à progresser et à s'améliorer davantage. C'est ensemble que nous y parviendrons.

Les travaux pour la mise aux normes de la rampe pour les personnes à mobilité réduite du Centre récréatif Aimélaçois débiteront prochainement.

Nous avons également reçu une bonne nouvelle du Ministère des Transports et du budget discrétionnaire de notre députée, Madame Caroline Simard, afin de nous aider dans nos travaux de voirie. Nous avons reçu deux enveloppes discrétionnaires; une de 15 000 \$ pour 2016 et l'autre de 40 000 \$ sur une période de 3 ans.

Nous sommes dans l'attente de l'approbation de notre plan d'intervention dans le cadre du programme de la taxe d'accise qui sera investi dans le chemin du Pied-des-Monts. Nous avons également procéder à du remplissage de trous la semaine dernière et d'autres voyages sont à venir dans la prochaine semaine.

Pour ce qui est des travaux sur le chemin du Lac-Nairne, nous attendons les plans et devis qui seront préparés en 2017 pour le programme de subvention du PIIRL.

Je reviens du 75^e congrès de la Fédération Québécoise des Municipalités (FQM) et beaucoup de conférences ont porté entre autre sur les régions et sur le dossier de la téléphonie cellulaire ainsi que de l'accès Internet haute vitesse sur tout notre territoire.

Je tiens à féliciter Madame Louise Fortier pour sa nomination en tant que présidente de l'Association de protection de l'environnement du lac Nairne (APELN) ainsi que les nouveaux membre de son conseil d'administration.

En tant que représentante de la municipalité je me tiens toujours disponible à bien vous servir dans un souci de transparence et en étant toujours fière de bien vous représenter et de continuer de travailler avec vous toutes et tous.

Réunion du Conseil du 5 octobre 2016.

À sa séance du 5 octobre dernier, le Conseil municipal s'est prononcé sur les sujets suivants:

- **Adoption des règlements #236 pour l'aqueduc.**

Ces règlements visent à refinancer l'aqueduc. Le montant de refinancement est de 100 000 \$ et sera financé par la Banque Nationale.

- **Transport collectif**

Les MRC peuvent déclarer leur compétence sur différents services qu'elles peuvent juger d'intérêt public d'en assumer la gestion. Quand c'est le cas, les municipalités doivent abdiquer leur propre compétence sur ces mêmes services.

C'est ainsi que la MRC de Charlevoix-Est a déjà déclaré sa compétence, entre autres, sur la collecte des déchets, sur la gestion du site d'enfouissement technique et sur l'évaluation municipale.

Dans ce même esprit, la MRC de Charlevoix-Est vient de déclarer sa compétence sur le transport collectif. C'est pourquoi St-Aimé-des-Lacs a accepté de passer une résolution transférant sa propre compétence à la MRC.

- **Travaux dans le rang St-Thomas**

Le Conseil entérine la dépense de 19 563 \$ TTC (toute taxe comprise) pour les travaux réalisés dans le rang St-Thomas. Cette dépense fait suite à la subvention discrétionnaire de la députée provinciale, Mme Caroline Simard.

- **Campagne de pose de pansements sur chemin Pied-des-Monts**

La municipalité a octroyé un mandat à l'entreprise Da-Re-L pour colmater les trous dans le chemin Pied-des-Monts. Pour s'assurer d'avoir suffisamment d'asphalte pour combler les besoins, le Conseil a voté une enveloppe de 18 000 \$ (TTC) pour la pose de pansements cet automne.

Période de questions

- **Zone de 30 km/h**

Durant la période de question, certains citoyens ont critiqué l'instauration sans préavis de la zone de 30 km/h dans le village dans le secteur de l'école Beau-Soleil.

Comme nous l'avons mentionné dans une édition précédente, cette zone a été instaurée suite à une demande de St-Aimé-des-Lacs. Cependant, la municipalité n'a pas été avertie de son installation qui est apparue comme nous le disions « sans tambour ni trompette » et aucune pancarte « Nouvelle signalisation » n'a été installée.

Pour sensibiliser les automobilistes, St-Aimé-des-Lacs a demandé au ministère des Transports d'installer un radar pédagogique à l'entrée de la nouvelle zone de 30 km/h.

Ce radar affichera la vitesse des véhicules circulant dans la zone afin d'informer les conducteurs de leur vitesse et ainsi leur faire prendre conscience de leur vitesse.

Félicitations à Mme. Claire Gaudreault

Le Conseil tient à féliciter **Mme Claire Gaudreault** pour dix années de contribution exceptionnelle à la bibliothèque.

Pour marquer son bénévolat, le Conseil lui a décerné un certificat honorifique qui lui fut remis par **Mme Monique Gravel**, conseillère responsable de la bibliothèque.

MADA Habitation pour aînés autonomes, Présentation publique

Au moment de lire ce bulletin, nous aurons déjà tenu une séance d'information sur un possible projet d'une habitation pour aînés autonomes à St-Aimé-des-Lacs.

Dans notre prochain bulletin, nous vous ferons rapport sur cet événement.

Consultation publique sur le lac Ste-Marie.

Afin de poursuivre le processus de révision de la réglementation dans le but de permettre l'utilisation des moteurs électriques sur le lac Ste-Marie, le Conseil a tenu une séance de consultation publique qui eut lieu au **Centre récréatif Aimélaçois le 12 octobre dernier.**

Dix-huit citoyens et membres du Conseil ont participé à la consultation de laquelle il ressort l'unanimité pour demander à Transport Canada d'éliminer la restriction concernant les moteurs électriques. Afin de conserver la possibilité d'utiliser l'eau du lac Ste-Marie en cas de problème d'approvisionnement en eau de notre aqueduc, les citoyens présents se sont montrés d'accord pour conserver la restriction sur les moteurs à combustion (essence).

Cette consultation étant complétée, le processus comprendra les étapes suivantes:

- Analyse et ciblage des besoins et points de dérogation
- Adoption d'une résolution par le Conseil municipal
- Production d'une demande de dérogation officielle à Transports Canada
- Traitement de la demande par Transports Canada
- Parution de la demande de dérogation dans la Gazette Officielle du Canada
- Acceptation de la dérogation par Transports Canada
- Résolution d'un avis de modification au règlement
- Mise en application de la réglementation

Nous comprenons que selon l'analyse qu'en fera Transport Canada, la suite du processus peut prendre de un à deux ans.

Pour plus d'informations sur ce processus, vous pouvez consulter le **Guide des administrations locales - Règlement sur les restrictions visant l'utilisation des bâtiments** disponible sur le site web de Transport Canada (<http://www.tc.gc.ca/fra/securitemaritime/desn-bsn-menu-1362.htm>)

Association pour la protection de l'environnement du Lac Nairne

Avis de changement au sein du conseil d'administration

À sa deuxième réunion en tant que président du CA de l'APELN, **M. Philippe Rouleau** a dû informer les administrateurs qu'il devait remettre sa démission comme président et administrateur parce qu'il a accepté un poste d'agent de développement économique au sein de la MRC.

Conséquemment, tous les membres du CA s'unissent pour lui offrir leurs meilleurs vœux de succès.

Le nombre minimal de membres du conseil d'administration doit être de sept... les six membres restants, dont cinq étaient présents le 24 septembre se sont tournés vers **Louise Fortier**, présidente-sortante, pour lui demander de reprendre la barre, jusqu'aux élections qui auront lieu à l'AGA 2017, ce qu'elle a accepté avec plaisir.

Voici donc la composition du conseil d'administration de votre Association pour 2016-2017 :

- Présidente : **Louise Fortier**
- Vice-présidente : **Marie-Andrée Savard**
- Trésorier : **Jean-François Laberge**
- Secrétaire : **Sylvain Gélinas**
- Administrateurs : **Claude Boivin, Pascal Dufour et Michel Fortin**

Le nouveau site Internet de l'Association est en ligne et vous pouvez toujours communiquer avec nous à admin@lacnairne.org

D'autres nouvelles vous seront acheminées sous peu.

Nous vous souhaitons un très bel automne !

Le conseil d'administration de votre Association



Bingo

La Maison de la famille de Charlevoix

vous invite à son

Bingo annuel !

Plusieurs prix intéressants à gagner :
argent, cadeaux et prix de présence!



Dimanche le 13 novembre 2016

***** à 13h30 *****

au sous-sol de l'église de La Malbaie

Venez nous encourager tout en vous amusant !
Bienvenue à tous !

Café-rencontre sur la discipline auprès des enfants de 6 à 12 ans

**SAMEDI 29 OCTOBRE de 9h30 à 11h à la
Maison de la famille**

«Mon enfant me confronte et ne m'écoute pas!
Que faire ?» «Comment faire respecter la
discipline au cœur de la famille ?»

Muffins et breuvages servis gratuitement. Être
parent...de précieux moments ! Vos enfants
peuvent participer au party d'Halloween qui aura
lieu en même temps !

Réservez votre place auprès d'Hélène au
418.665.3282 poste 214. Bienvenue à tous.

**PARTY D'HALLOWEEN pour les enfants de 3 à
6 ans SAMEDI 29 OCTOBRE de 9h30 à 11h à la
Maison de la famille**

Déguise-toi et viens t'amuser :

- Animation, danse, parade des déguisements et
prix de participation
- Bricolage de citrouilles, collation et histoire

Inscription obligatoire avant le 25 octobre.

Coût 1\$/enfant Contactez Myriam au
418.665.3282 poste 222.

Il n'est pas nécessaire de participer au café-
rencontre pour inscrire vos enfants. Bienvenue à
tous !

